

Recommandations concernant les formations à la sécurité:

En principe, une personne responsable d'un cours ou d'un groupe doit pouvoir garantir la sécurité des participant-e-s. Elle ne peut pas compter entièrement sur le soutien d'un-e surveillant-e de baignade/maître-nageur.

Les brevets exigés dépendent des **recommandations** de la SSS ou de swimsports et des conditions qui **doivent impérativement être respectées**. Les prescriptions relatives aux brevets sont notamment édictées par:

- les cantons/communes
- les exploitants de piscines
- les employeurs
- es associations

Les obligations et les recommandations représentent **une exigence minimale**. Les certificats de sécurité/formations doivent être à jour/valables.

Validité des certificats de sécurité:

BLS-AED-SRC Complet 2 ans à partir de la date du cours

Basic Pool valable de manière illimitée (attention: le brevet n'expire pas, mais pour les responsables de cours, nous recommandons vivement une obligation de cours de répétition au moins tous les 4 ans).

Plus Pool/Pool-Safety valable 4 ans

Vous trouverez ici un aperçu de la validité de toutes les reconnaissances de la SSS:

https://www.slrg.ch/sites/default/files/2022-09/Statut_de_la_formation_SSS.pdf

Recommandations de swimsports:

Infrastructure/bain	Formation à la sécurité	Justification
Bain surveillé avec une profondeur d'eau maximale de 1,6 m	Brevet Base Pool*	Des connaissances de base en matière de sauvetage sont requises pour une personne responsable du cours.
Bain non surveillé avec une profondeur d'eau de 1,6 m max. (entraînements en groupe uniquement)	Brevet Base Pool* BLS-AED-SRC complet	Dans l'eau à hauteur d'homme, un sauvetage/une maîtrise des situations d'urgence devraient être possibles avec l'aide d'autres participants. Comme les connaissances du brevet BLS-AED ne sont pas exigées dans le pool de base, elles doivent être acquises en plus.

Bain non surveillé avec une profondeur d'eau maximale de 1,6 m lors d'un entraînement individuel	Brevet Plus Pool (BLS-AED est une condition préalable)	Un sauvetage/une intervention d'urgence doivent pouvoir être effectué(e)s sans aide (la technique n'est enseignée que dans le Plus Pool).
Bain avec une profondeur d'eau de plus de 1,6 m (surveillé + non surveillé)	Pool-Safety ou Plus Pool* (BLS-AED est une condition préalable)	La personne responsable du cours doit pouvoir sauver une personne même si le bassin n'est pas à hauteur d'homme.
* les compétences relatives au sauvetage/à la récupération d'une victime et à l'organisation de la gestion de l'urgence ne doivent pas nécessairement être couvertes par la direction du cours, mais peuvent être déléguées à d'autres personnes, qui doivent toutefois impérativement être présentes sur place.		

Vous trouverez les recommandations de la SSS concernant les formations de sécurité requises ici: [Recommandations pour les enseignants | Société suisse de sauvetage SSS \(slrg.ch\)](https://www.ssr.ch/fr/ressources/recommandations-pour-les-enseignants)

Activité		Taille maximale du groupe par surveillant	Formation à la sécurité dans l'eau recommandée
Piscine en plein air/ Piscine couverte	surveillée	16	Brevet Base Pool
	non surveillée	16	Brevet Plus Pool Premiers secours validé, CPR ou BLS-AED (SRC) valable
Lac	surveillée, avec entrée payante	12	Brevet Base Pool
	non surveillée	10	Module Lac, Premiers secours validé, CPR ou BLS-AED (SRC) valable
Rivière	surveillée, avec entrée payante	12	Brevet Base Pool
	non surveillée jusqu'à Eaux libres II	8	Module Rivière, Premiers secours validé, CPR ou BLS-AED (SRC) valable

La taille du groupe indiquée est la taille maximale du groupe par surveillant avec des conditions optimales! En fonction des facteurs d'influence des conditions-cadres d'une situation d'encadrement, la taille du groupe doit être adaptée à la baisse.